4 janvier 2017

L’honorable Morris J. Fish, C.C., c.r., est fait Compagnon de l’Ordre du Canada et obtient ainsi le grade le plus élevé au sein de l’Ordre

L’honorable Morris J. Fish, C.C., c.r., juriste en résidence chez Davies, a été fait Compagnon de l’Ordre du Canada, en reconnaissance des éminents services qu’il a rendus en tant que juriste. L’ancien juge de la Cour suprême figure parmi les trois seuls Canadiens à avoir obtenu le grade le plus élevé au sein de l’Ordre, soit celui de Compagnon, qui souligne la prééminence sur la scène nationale ou les réalisations ou les services rendus à l’échelle internationale. Les nouveaux récipiendaires se verront remettre leur insigne au cours d’une cérémonie qui aura lieu plus tard cette année.

L’honorable Morris J. Fish, C.C., c.r., a siégé à la Cour d’appel du Québec de 1989 à 2003 et à la Cour suprême du Canada de 2003 à 2013. Il s’est vu décerner la Médaille du jubilé de la Reine Elizabeth II en 2002 et la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en 2012 pour sa contribution exceptionnelle et exemplaire au Canada.

Créé en 1967 par Sa Majesté la reine Elizabeth II, l’Ordre du Canada est la pierre angulaire du Régime canadien de distinctions honorifiques. Il reconnaît des réalisations exceptionnelles, le dévouement remarquable d’une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation. Des Canadiennes et des Canadiens de tous les milieux de la société ont été investies de l’Ordre du Canada. Ces nouvelles nominations au sein de l’Ordre du Canada par le gouverneur général marque le 50e anniversaire de l’Ordre et le 150e anniversaire du Canada.